



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14<sup>e</sup> séance du mardi 11 février 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Daniel Curnier et consorts : « *Bus TL : baisser le ton d'un (é)cran* » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi onze février deux mille vingt-cinq

Le président :



Le secrétaire :